

Image not found or type unknown



Vente d'annonces d'emplois sur Internet

Par **Marion38**, le **10/05/2011** à **09:11**

Bonjour,

D'après une lois de 2005, la vente d'annonce d'emplois sur Internet aux particuliers est interdite. Je souhaiterais savoir si c'est toujours d'actualité.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement.

Marion